



Tirage : 6700 exemplaires

Municipalité
Route de Cossonay 40
Case Postale 96
1008 Prilly

Editorial

LE FONDS INTERCOMMUNAL DE SOUTIEN AUX INSTITUTIONS CULTURELLES DE LA RÉGION LAUSANNOISE

En 1987, les communes de la CIURL (Communauté intercommunale d'urbanisme de la région lausannoise), actuellement Lausanne-Région, réunies en assemblée générale, refusaient de patronner une association culturelle de la région lausannoise. Malgré cet échec, le syndic de l'époque de Lausanne, Monsieur Paul-René Martin, décida de continuer le dialogue avec les 33 communes de la région. Un groupe de travail a été constitué et un projet de convention a été élaboré.

C'est ainsi que, le 15 novembre 1988, 12 communes (Assens, Belmont, Cugy, Echandens, Ecublens, Epalinges, Jouxens-Mézery, Le Mont, Préverenges, Prilly, Pully et Romanel) ont signé à Pully la convention créant le

Fonds intercommunal de soutien aux institutions culturelles de la région lausannoise

reconnaissant par là le caractère régional des prestations fournies par certaines institutions culturelles lausannoises, à savoir: le Centre dramatique de Lausanne, le Théâtre municipal, l'Orchestre de chambre de Lausanne et le Béjart Ballet Lausanne. La gestion administrative est assumée par la commune de Prilly, de même que la comptabilité. D'autres communes ont signé la convention et certaines ont accepté de verser une contribution sans toutefois adhérer en tant que membre à part entière.

En 1995, la commune de Denges a démissionné. En 1999, à l'occasion du 10^e anniversaire, le Fonds peut compter sur la participation de 24 communes, situation qui demeure inchangée en 2010. La commune de Crissier, ayant démissionné, a été remplacée par celle d'Epalinges.

Le but du Fonds est d'allouer des contributions annuelles aux institutions culturelles choisies par l'Assemblée générale. Selon la convention, la quote-part des communes devrait atteindre, à terme, le 10% des montants versés par la Ville de Lausanne pour les institutions concernées, étant toutefois admis dès le départ que chaque commune restait libre de fixer le montant de sa participation.

Les contributions versées par les communes, de CHF 541'429.- en 1989, ont légèrement progressé chaque année pour atteindre un montant de CHF 758'130.- en 2009 (dont CHF 90'000.- pour Prilly), sans toutefois atteindre les 10% souhaités. En effet, Lausanne a engagé CHF 13'300'000.- en 1989 et CHF 22'066'500.- en 2009. Avec un taux de près de 3,5%, l'objectif initial n'est certes pas atteint, mais il faut relever que le Fonds est régi par une convention simple et très peu contraignante offrant à chaque commune signataire la possibilité de faire acte de solidarité en fonction de ses priorités et de ses moyens financiers.

R. Pidoux
Conseiller municipal

MANIFESTATIONS PUBLIQUES

MARS 2010

GRANDE SALLE

- Samedi 13:** Soirée annuelle – Fribourgeois de Prilly et environs
- Samedi 20:** A 20h15, soirée annuelle de la Chanson de Prilly, sous la direction de M. Patrick Staeger, avec la participation en deuxième partie du Quatuor de cuivres d'Albeuve. Dès 23 h, animation Francis Music.
- Jeudi 25:** Tablée

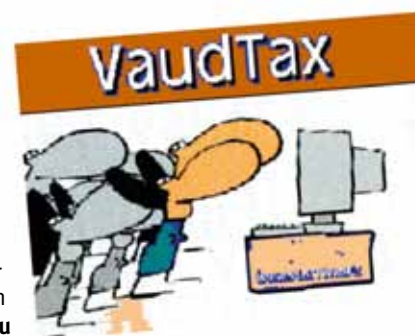
CASTELMONT

- Lundi 1^{er}:** Séance du Conseil communal
- Jeudi 18:** Conférence de Parents-Infos Prilly à 20 h 30, par le D^r Nahum Frenck, pédiatre FMH, thérapeute de famille
Thème: la communication dans la famille à travers les maux
- Samedi 20:** Journée de contes – Parents-Infos Prilly

Votre déclaration d'impôts... un casse-tête!

Le logiciel VaudTax 2009 peut largement aider les contribuables pouvant utiliser un ordinateur; **il est disponible au Secrétariat municipal, bâtiment**

de Corminjoz, ch. de Corminjoz 24. Deux personnes seront disponibles **durant le mois de mars** pour aider les **contribuables désemparés devant les documents à remplir.** Il suffit juste de prendre rendez-vous au Secrétariat municipal, ch. de Corminjoz 24, **tél. 021 622 72 11** et d'apporter les documents nécessaires lors de cette séance.



Prochaine édition du Prill'héraut:
Textes pour le 5 mars – Parution le 25 mars

- **Votre déclaration d'impôt, une fois remplie, doit être renvoyée à l'adresse mentionnée sur votre document et non à l'Administration communale!**

SERVICES COMMUNAUX

ECONOMISER UNE ANNÉE DE CHAUFFAGE SUR 6 ANS, VOILÀ L'OBJECTIF DE «CHAUFFEZ FUTÉ!»



«Chauffez futé!» tel est le nom du cours organisé par Suisse Energie pour une bonne gestion du chauffage et une meilleure efficacité énergétique des bâtiments.

Tous les collaborateurs «techniques» du Service des domaines, bâtiments et gérances ont suivi la formation «Chauffez futé». Des mesures simples mais efficaces

ont été proposées aux participants pour diminuer la consommation énergétique des bâtiments communaux. Ils ont pu exprimer les problèmes rencontrés dans leurs locaux et ont trouvé des moyens pour les résoudre.

Grâce à des conseils pratiques précis et une documentation complète accompagnant le cours, les concierges pourront dès lors donner des recommandations aux utilisateurs des bâtiments communaux.

Cette formation sera prochainement complétée avec des affiches, autocollants et autres informations ciblées dans les bâtiments communaux. Elle servira aussi de



tremplin pour le lancement de la campagne «Display» pour les bâtiments publics courant 2010. Cette action de communication fera fleurir une étiquette énergétique, semblable à celle que l'on trouve sur les appareils électroménagers, à l'entrée de chaque édifice communal, et permettra de mettre en avant les progrès effectués année après année.

Prilly poursuit sa route vers le label Cité de l'énergie et vers une «ville exemplaire» en termes de gestion énergétique et environnementale!



Les petits trucs pour économiser de l'énergie au quotidien

Aération, réglage de température, température ambiante

Attention à vos fenêtres!

Pour renouveler l'air, il faut ouvrir les fenêtres en grand – et brièvement – 3 à 5 fois par jour. En effet, le changement d'air se fait en moins de cinq minutes, et le temps d'aération supplémentaire ne fait que refroidir les murs et les meubles, donc gaspille de l'énergie!

Petit conseil: ne laissez pas vos impostes ouverts en permanence, ça aussi c'est du gaspillage!

Plus d'informations sur le sujet:

www.suisse-energie.ch

www.les-petits-trucs.ch

Nouveaux passeports biométriques suisses dès le 1^{er} mars 2010



Comme nous l'écrivions dans l'édition précédente du Prill'hérait, la demande d'un passeport suisse ou du combiné passeport et carte d'identité se fera au Centre de biométrie à Lausanne. La demande d'une carte d'identité seule continuera à être déposée à l'Office de la population de la commune de domicile.

Comment procéder :

Le Service des documents d'identité de l'Etat de Vaud (SDI) a ouvert un site Internet, www.biometrie.vd.ch, sur lequel vous pouvez vous inscrire pour obtenir une date de rendez-vous et où vous trouverez tous les renseignements utiles à votre démarche. Les personnes n'ayant pas accès à Internet peuvent également appeler au numéro de téléphone 0800 01 1291, pour fixer la date de leur passage et poser leurs questions. La possibilité de s'y rendre sans rendez-vous est également offerte, mais un temps d'attente parfois important est à prévoir. Il ne sera pas nécessaire d'apporter de photographie, étant donné que celle-ci sera prise directement sur place. En principe, les seuls documents à apporter sont vos anciens passeport et carte d'identité. Au cas où d'autres documents seraient requis, le SDI vous en fera part au moment de la prise de rendez-vous. Pour l'ensemble de la démarche, comptez environ 3 semaines avant de recevoir votre passeport biométrique.

Adresse et horaires: Centre de biométrie – Ch. de Mornex 3bis
1014 Lausanne – Tél. 0800 01 1291
Du lundi au vendredi 7 h 30-18 h 30 non-stop
Samedi 7 h 30-17 h 30 non-stop – Dimanche fermé

Les tarifs:

	Carte d'identité	Passeport	Passeport + carte d'identité
	Demandée auprès de la commune	Demandé auprès du centre	Demandés auprès du centre
Enfants (moins de 18 ans)	30.–	60.–	68.–
Adultes (dès 18 ans)	65.–	140.–	148.–

Frais d'envoi de CHF 5.– en sus, par document.

Validité du passeport et de la carte d'identité: Adultes: 10 ans – Enfants: 5 ans

Nos amis à plumes et à quatre pattes et leurs nuisances



Depuis quelques mois déjà, de nombreux citoyens nous font part de remarques au sujet de la présence de corneilles et corbeaux dont «l'agressivité» les gêne.

Parallèlement, une prolifération de renards a été constatée dans certains quartiers de la commune.

Quant au pigeon, il a conservé son attrait pour la pierre et trouve dans les villes de nombreuses anfractuosités et corniches pour y installer son nid. Il y trouve également une nourriture abondante, sous forme de restes de sandwiches dans une poubelle, miettes de croissants, sans parler des nourrissages intentionnels. Par conséquent, c'est en limitant la nourriture disponible et dans une moindre mesure l'habitat, que l'on peut maintenir une population d'une taille raisonnable.

Nous précisons que seuls les Services de police peuvent être amenés à «estourbir» les éventuels volatiles agressifs et ce d'entente avec le Service des forêts, faune et chasse. Nous en profitons pour vous rappeler ici l'article 4 du règlement d'exécution du 28 février 1989 sur la faune:

il est interdit de nourrir les oiseaux et les mammifères sauvages; les exceptions prononcées par la conservation de la faune sont réservées. Du 1^{er} novembre au 15 avril, le nourrissage de petits passereaux et des oiseaux aquatiques est admis.

Nous comptons donc sur votre collaboration pour éradiquer les désagréments occasionnés par ces volatiles et les renards, friands des déchets ménagers déposés trop tôt, avant le ramassage, sur les trottoirs.



La Municipalité

Mur de grimpe au Collège de l'Union à Prilly



Pour les habitués de la grimpe possédant leur propre matériel (cordage, mousqueton, baudrier, etc.), l'utilisation du mur de grimpe est possible les mercredis soirs, de 18h à 22h et les samedis matins, de 9h à 13h, à l'exception des vacances scolaires ou durant les cours organisés.

Prix par utilisation: CHF 10.-.

Cours à la carte, c'est possible, sur demande des participants!

Sur la base de 3 inscriptions payantes, un cours à la carte peut être mis sur pied, pour le prix de CHF 45.- l'inscription. Ce montant comprend: l'utilisation du mur, le matériel et la prestation du moniteur pour une durée de 3h.

Renseignements et achat des coupons:

Secrétariat municipal 021 622 72 11.

L'INFO RÉGIONALE

UN VÉHICULE ÉCOLOGIQUE HYBRIDE EST EN SERVICE À LA POLICE DE L'OUEST LAUSANNOIS

Dans le cadre du renouvellement du parc de véhicules, la Police de l'Ouest lausannois tente l'expérience de l'hybride. Une voiture à énergie mixte a été mise à disposition de la police mobile dans le but



de tester son adéquation avec toutes les missions d'une police urbaine. Le Comité de direction et le Conseil intercommunal de l'Association «Sécurité dans l'Ouest lausannois» ayant émis le souhait que le corps de police soit équipé d'un véhicule écologique, ils ont choisi le modèle hybride de la marque Toyota Prius 3.

Cette automobile fonctionne à l'aide de deux moteurs, l'un à l'énergie thermique (essence) et l'autre à l'énergie électrique, ce qui permet au premier de recharger le second. Ainsi, il n'est pas nécessaire de brancher la voiture sur une borne électrique afin de recharger la batterie, élément déterminant dans ce choix.

Cette acquisition a également été l'occasion d'imaginer une nouvelle identification visuelle pour ce qui concerne le marquage des véhicules. Un design identique sera désormais apposé sur tous les nouveaux véhicules de la POL.

La voiture hybride est en service depuis la première quinzaine de décembre 2009 à la police mobile. Par la suite, elle sera mise à disposition du poste de ville d'Ecublens.

SPORT CULTURE RENCONTRES



Espace Malley

Ça bouge à Malley! Adonnez-vous aux joies du patinage jusqu'au 20 mars 2010 et profitez encore des animations proposées comme déguster une fondue les patins aux pieds. Vous trouverez de plus amples informations sur le www.espacemalley.ch ou nous vous répondrons avec plaisir au tél. 021 620 65 00.

Mais encore... à l'agenda des manifestations:

Espace Malley, C.I.G.M., ch. du Viaduc 14

- 21 au 23 mai 2010 Compétition de Taekwondo
- 29 mai 2010 Concert de Tony Carreira
- du 3 au 6 juin 2010 Comptoir Ouest Expo 2010

MALLEY LUMIÈRES - CINÉTOILE

ACTUALITÉ CINÉMA : The Lovely Bones ou La nostalgie de l'ange

The Lovely Bones est tiré du roman portant le même titre d'Alice Sebold, paru en 2002 aux Etats-Unis et en 2003 en France, racontant l'histoire de Susie, une adolescente comme les autres de 14 ans qui, après avoir été violée et tuée, observe depuis le Ciel sa famille et ses amis qui tentent de continuer à vivre pendant qu'elle-même essaie d'analyser sa propre mort.

L'œuvre d'Alice Sebold est basée essentiellement sur l'expérience personnelle de l'écrivain qui a elle-même été agressée et violée dans un parc, à l'âge de 18 ans... Suite à cette dramatique expérience, la romancière publie *Lucky* en 1999, puis *La nostalgie de l'ange*. C'est par conviction qu'elle écrit sur la violence, persuadée que cette dernière est présente, sous une forme ou une autre, dans la vie de chacun. «Bien que cette expérience soit horrible, confie l'écrivain, il ne faut pas croire que cela ne touche qu'un petit nombre de personnes.»

Peter Jackson, le réalisateur du film relatant cette dramatique histoire de vie, de mort et d'espoir, a mis tout son talent à façonner la psychologie des personnages tous victimes, à leur manière, de cette tragédie faisant littéralement voler en éclats l'équilibre familial dans lequel vivait la jeune victime. Les parents de Susie, son frère Buckley et sa sœur Lindsey doivent en effet continuer à exister malgré ce traumatisme. Présentée avec le point de vue de la victime qui est témoin, depuis le Ciel, du désastre provoqué par son viol et son assassinat, cette tragédie moderne met en exergue les doutes de son père prêt à tout pour retrouver le bourreau de sa fille, le renfermement de sa sœur, l'incompréhension de son frère et la folie dans laquelle elle sombre sa mère qui quitte la maison.

Armande Reymond

Notre concours!

Gagnez une des 20 entrées valables pour une prochaine séance de cinéma de votre choix dans les salles Cinétoile à Malley Lumières/Prilly en répondant à la question suivante:

Comment s'appellent le frère et la sœur de Susie?

Envoyez-nous votre réponse jusqu'au **mardi 5 mars 2010**:

- par **carte postale** à l'adresse suivante: **Secrétariat municipal, case postale 96, 1008 Prilly**
- ou par **e-mail** à l'adresse suivante: **greffe@prilly.ch**

N'oubliez surtout pas de mentionner vos nom, prénom et adresse complète afin que nous puissions vous envoyer votre invitation. Il ne sera pas échangé de correspondance.

Un cadeau idéal!

9 places à 11frs

Carte offerte
En vente aux caisses
et à Cinétoile Corner
Malley Lumières, Prilly

GROUPEMENTS, SOCIÉTÉS, ASSOCIATIONS...



Soirée annuelle de la SFP

La Société des Fribourgeois de Prilly et environs vous invite à leur soirée annuelle, **le samedi 13 mars 2010 à 20 h 15** à la Grande salle de Prilly.

Au programme: Le groupe de danses folkloriques «Le Liseron», avec la monitrice Sonia Maillard, accompagné de l'orchestre de Bâle «Holzbärger Ländlerfründe».

Invité: Chœur d'hommes «L'Espérance» de Penthérez, sous la direction de Jacques Massard.

Bal dès 23 h avec l'orchestre Fandango

Buvette * Entrée libre**



Fédération suisse de gymnastique
Commission de Jeunesse
1008 Prilly

VOTRE ENFANT A ENVIE DE BOUGER ET DE SE DÉPENSER?

La Fédération suisse de gymnastique de Prilly (FSG Prilly) invite cordialement tous les enfants **dès 4 ans révolus et jusqu'à la fin de la 2^e enfantine** à venir se joindre au groupe «minis-gym», au sein duquel ils seront initiés à la gymnastique de manière plaisante et joyeuse grâce à des méthodes ludiques.

Jour: mardi de 17 h 15 à 18 h 15

Lieu: Collège du Grand-Pré

Cotisations: CHF 100.- par année

Renseignements: Brigitte Déjardin, 021 624 29 86, ou Chantal Refondini, 021 635 27 58

L'UNION DES SOCIÉTÉS LOCALES VOUS PRÉSENTE LE PALMARÈS DES MÉRITES MUSICAUX ET SPORTIFS 2009 REMIS LORS DE LA CÉRÉMONIE DU 9 JANVIER 2010

BASKETBALL

Equipe benjamines: a remporté la coupe Vaudoise et terminé Vice-championne suisse

Equipe 2^e ligue cantonale féminine: a remporté la coupe Vaudoise

Equipe 3^e ligue cantonale masculine: promotion en 2^e ligue

L'HIRONDELLE: société d'accordéonistes

Joséphine WASEM: 1^{re} place catégorie moyenne basse baryton, médaille Romande + prix au Conservatoire

ÉCOLE DE MUSIQUE: concours du giron

Clémentine HOSTETTLER: 1^{re} de sa catégorie

TENNIS

Equipe féminine: ascension en 2^e ligue

PÉTANQUE LE LYS

Christian DACAL 1^{er} championnat vaudois cadet (doublette)

3^e coupe vaudoise cadet (doublette)

Alexandre UTZ 1^{er} championnat vaudois cadet (doublette)

3^e coupe vaudoise cadet (doublette)

2^e championnat suisse cadet (doublette)

Kevin CARROZZA 1^{er} coupe vaudoise cadet (doublette)

Alwin PITTET 1^{er} coupe vaudoise cadet (doublette)

1^{er} championnat vaudois cadet (tête-à-tête)

1^{er} championnat vaudois cadet (tir de précision)

Sergio ALEJO 1^{er} championnat vaudois juniors (doublette)

2^e championnat suisse cadet (doublette)

Julien PITTET 1^{er} championnat vaudois juniors (doublette)

1^{er} championnat vaudois juniors (tête-à-tête)

1^{er} championnat vaudois juniors (tir de précision)

1^{er} championnat suisse juniors (doublette)

7^e championnat du MONDE juniors (triplette)

FSG – FÉDÉRATION SUISSE DE GYMNASTIQUE

Petites jeunes filles du Grand-Pré (7 à 10 ans)

1^{re} place en gymnastique avec engin à main, lors de la journée cantonale à Dorigny

Jeunes filles du Grand-Pré (11 à 16 ans)

3^e place en gymnastique sans engin à main lors de la journée cantonale à Dorigny

Les moyennes de Mont-Goulin

4^e place en gymnastique lors de la journée cantonale à Dorigny

A relever que la FSG de Prilly a terminé championne vaudoise au concours de société, grâce aux résultats de ces 3 groupes.

Tests individuels en gymnastique avec et sans engin à main – FSG 2

Améline CATTIN médaille d'argent au concours à Orbe

Manon BURKHARDT 3^e place au concours à Orbe

médaille de bronze à Chavornay

distinction au championnat romand, Test 2 juniors

Tests individuels en gymnastique avec et sans engin à main – FSG 4

Charlotte REFONDINI 3^e place lors de la journée cantonale à Dorigny

distinction au championnat romand, Test 4 juniors

3^e place niveau romand avec engin à main

Jennifer ZODOGOME 3^e place en finale vaudoise à Roche

Jeunes gymnastes athlétisme

Théo FEMINIS (1996) 2^e à La Sarraz

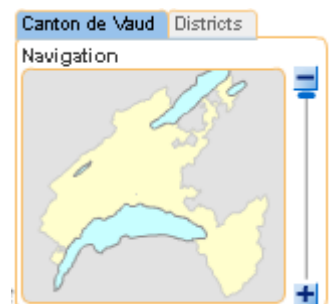
3^e à Yvonand

2^e à Sullens

DIVERS

FAITES VOS STATISTIQUES EN LIGNE, À LA CARTE... WWW.SCRIS.VD.CH/CARTOSTAT

Il est possible pour chaque personne informatisée de créer des cartes statistiques, des graphiques et des diagrammes portant sur le canton de Vaud ou de créer ses propres statistiques dans un domaine plus personnel. Un atlas interactif est proposé sur Internet par le Service cantonal de recherche et d'information statistiques.



Renseignements:

SCRIS, Rue de la Paix 6, 1014 Lausanne, tél. 021 316 29 99